

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



# **→** SOMMAIRE

Introduction	3
Vie institutionnelle et au	diences 4
Modèles socio-économic	ques des associations JEP6
Budget	9
Postes Fonjep	11
Solidarité internationale	14
Le Pajep a 20 ans	16
Le Foniep en région	18

# → INTRODUCTION

L'activité du Fonjep s'est accélérée de façon notable en 2019. Le projet sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire a franchi une étape importante avec la valorisation des premiers résultats des recherches-actions sur lesquels les associations vont pouvoir s'appuyer. Le nombre de postes Fonjep a fait un bond de 14 % à la faveur de nouvelles mesures gouvernementales. La gestion des dispositifs de solidarité internationale s'est modernisée, leur animation s'est développée, et le pôle a été renforcé par une salariée complémentaire. Le Pajep a soufflé ses 20 bougies au service de l'histoire de la jeunesse et de l'éducation populaire. Enfin, la régionalisation du Fonjep s'est élargie à 15 territoires.

# MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS JEP

Depuis 2017, le Fonjep construit avec le Cnajep une réflexion qui vise à aider les associations qui veulent faire évoluer leur modèle socio-économique pour soutenir leur projet. Des expérimentations ont impliqué 45 associations de jeunesse et d'éducation populaire et 4 équipes de recherche pendant 9 mois en 2018 et 2019. Les premiers résultats de ce travail ont été discutés en juin 2019 à l'occasion de l'assemblée générale du Fonjep, puis valorisés dans un livret publié en octobre de la même année.

# **POSTES FONJEP**

En 2019, 6024 postes Fonjep étaient en activité, soit 732 postes de plus qu'en 2018. Parmi les 4328 associations bénéficiaires, 595 étaient nouvelles. Cette hausse exceptionnelle du nombre de postes est liée à plusieurs mesures prises pour soutenir l'action associative. La principale est le doublement des postes Fonjep dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. En parallèle, la création de « postes Fonjep recherche et développement » a été expérimentée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour faire suite à une proposition du rapport transmis au gouvernement en 2018 par le Mouvement associatif. Enfin, l'État a mis en place un fonds d'aide aux groupements d'employeurs (GE) et aux pôles territoriaux de coopération associatifs (PTCA). Ce fonds est constitué de postes Fonjep et d'un prêt de 3 millions d'euros, et vise à soutenir 200 initiatives en 3 ans.

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

1700 volontaires de solidarité internationale (VSI) étaient en mission en 2019. Le Fonjep a effectué une visite de suivi du dispositif VSI à Madagascar en février. Dans le même temps, 1126 jeunes ont participé à des échanges solidaires JSI ou VVV/SI. Les demandes d'aides et l'instruction de ces projets jeunes ont bénéficié d'un nouvel outil en ligne qui simplifie les démarches. En outre, les associations membres des comités de sélection ont été renouvelées et de nouvelles présidentes ont été élues. Par ailleurs, les 45 postes Fonjep d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) ont bénéficié d'une animation renforcée pour stimuler les échanges de pratiques. Le Fonjep a aussi poursuivi son expérimentation sur le service civique à l'international.

# **PAJEP**

Voilà 20 ans que le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire collecte, classe et valorise les archives privées des associations et militants du secteur. En 2019, 4 événements ont permis de mettre en lumière ces fonds, et 28 fiches du guide des sources ont été créées ou mises à jour. Enfin, le Pajep rend hommage à Marie-Thérèse Cheroutre, figure majeure de l'éducation populaire décédée le 4 janvier 2020. Membre du conseil scientifique du Pajep dès 1999 jusqu'en 2013, elle s'est particulièrement mobilisée pour sensibiliser les associations à la conservation des archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

# LE FONJEP EN RÉGION

En 2019, le comité régional de Corse a été installé par le délégué régional. Comme les autres, il regroupe des associations, les représentants des services de l'État ainsi que les collectivités. En tout, 529 associations sont membres des comités, parmi lesquelles 196 sont des associations isolées.

# **Guillaume RODELET**

secrétaire général du Fonjep, Fédération nationale Familles Rurales

# Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI

déléguée générale du Fonjep

# VIE INSTITUTIONNELLE ET AUDIENCES

Le conseil d'administration du Fonjep est composé à parité de représentants de l'État et des collectivités territoriales (membres de droit) et de représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire (membres actifs). En 2019, il s'est réuni 4 fois, et le bureau 6 fois.

Le bureau élu par le conseil d'administration après l'assemblée générale du 17 juin 2019 a été modifié à la suite de changements de représentants et d'élections. Fin 2019, il était composé comme suit :

### Présidente

# **Mme Nadine DUSSERT**

Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ)

# Vice-présidents

### M. Daniel FRÉDOUT

Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France (CMJCF)

### M. Mathias LAMARQUE

ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (DJEPVA)

# Secrétaire général

# M. Guillaume RODELET

Fédération nationale Familles Rurales

# Trésorier

# M. Paul VIRICEL

Fédération Léo Lagrange

# Trésorier adjoint

# M. Laurent BRUNI

Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)

# **Membres associatifs**

# M. Jean-Michel BOCQUET

Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)

# M. Hugo BARTHALAY

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)

# M. Christophe DUPRE

Ligue de l'enseignement

# Membres de droit

# M. Kaïs MARZOUKI

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET<sup>1</sup>)

# M. Alexandre DUBOEUF-CROUZEIX

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

# Mme Hélène HESS

ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (DJEPVA)

# M. Mehdi ACHOUR

ministère de l'Europe

et des Affaires étrangères

# M. Michel TARRAN

ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



# LES COMMISSIONS QUI ANIMENT LE FONJEP



Elle s'est réunie à 2 reprises en 2019. **Objectif de travail** 

Organiser la communication du Fonjep, les événements et les publications.



Elle s'est réunie à 3 reprises en 2019. **Objectif de travail** 

Proposer au bureau et au conseil d'administration des choix stratégiques (travaux, aménagements, placements financiers, etc.).



Elle s'est réunie à 5 reprises en 2019. **Objectif de travail** 

Elle a consacré l'année à bâtir les outils d'octroi de prêts. Dorénavant elle est l'instance de décisions d'accord de prêts demandés par les 200 associations, toutes bénéficiaires de postes Fonjep GE-PTCA.



Elle s'est réunie une fois en 2019. **Objectif de travail** 

Mettre en œuvre la nouvelle directive européenne en matière de protection des données personnelles dans le système d'information du Fonjep.



Elle s'est réunie en amont de chaque conseil d'administration en 2019.

# Objectif de travail

Examiner la procédure des demandes d'adhésion des associations au Fonjep et l'actualiser.



Elle s'est réunie à 4 reprises en 2019.

# Objectif de travail

Animer le collectif de délégués régionaux et/ou suppléants en les soutenant dans leurs actions locales. Créer des dynamiques transversales.

# LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DU FONJEP

# Mélanie ROUSSET

déléguée régionale Auvergne-Rhône-Alpes

# Sandrine CARBONEL

déléguée régionale Bourgogne-Franche-Comté

# Marie-Laure DAVY

déléguée régionale Bretagne

# Jean-Claude DUMOULIN

délégué régional Centre-Val de Loire

# **Dominique ROSSI**

délégué régional Corse

# Frédéric CONTAULT

délégué régional Guadeloupe

# **Gaétan VECCHIO**

délégué régional Grand Est

# Djill ACHIBA

délégué régional Hauts-de-France

# Jérôme CACCIAGUERRA

délégué régional Île-de-France

# Frédéric CONTAULT

délégué régional Martinique

# Albert LE MONNIER

délégué régional Normandie

# **Hubert GEORGE**

délégué régional Nouvelle-Aquitaine

# Agnès FASAN

déléguée régionale Occitanie

# Régis BALRY

délégué régional Pays de la Loire

# Karim TOUCHE

délégué régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Piérique RIVIÈRE

délégué régional La Réunion

# En savoir plus

www.fonjep.org, rubrique « Nous connaître »



Depuis 2017, le Fonjep construit avec le Cnajep une réflexion qui vise à aider les associations qui veulent faire évoluer leur modèle socio-économique pour soutenir leur projet associatif. Des expérimentations ont impliqué 45 associations de jeunesse et d'éducation populaire et 4 équipes de recherche pendant 9 mois en 2018 et 2019. Les premiers résultats de ce travail ont été discutés en juin 2019 à l'occasion de l'assemblée générale du Fonjep, puis valorisés dans un livret publié en octobre de la même année. En voici quelques éléments de synthèse.

# EXPÉRIMENTATION MENÉE PAR LE LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE PAR LA RECHERCHE-ACTION (LISRA)

Développer des espaces réflexifs pour permettre aux associations de créer leurs propres référentiels socioéconomiques. »

# **Associations participantes**

17 associations du Limousin, dont 16 associations JEP **Démarche** 

Ouvrir un espace réflexif sur un territoire « délaissé »

# Les résultats de l'expérimentation vus par Mathilde Renault-Tinnaci, chargée d'études et de recherche à l'Injep.

Selon les propres termes du Lisra, les mouvements d'éducation populaire ont historiquement « cherché à libérer le temps contraint du rapport de production économique pour définir par eux-mêmes leurs projets émancipateurs ». La démarche de recherche-action menée par le Lisra s'inscrit dans cette histoire, et adopte une posture politiquement engagée en proposant un « tiers espace » de réflexivité qui est à la fois le processus et

le résultat de l'expérimentation. Ce tiers espace doit permettre à l'association de se penser de façon autonome, en se décentrant des pressions imposées de l'extérieur et des logiques dominantes pour être dans « une centralité populaire ». Celle-ci est caractérisée par 3 espaces : un espace d'intermédiation, un espace de recomposition et un espace d'autonomisation. Concrètement, ces espaces territorialisés et humains favorisent la mise en commun de ressources, leur partage, voire leur gestion collective. Pour soutenir le rôle de transformation sociale des associations, le Lisra préconise l'instauration de nouveaux droits qui offriraient un cadre propice à l'expérience associative, au développement de tiers espaces réflexifs, à la formation-action, et à l'expérimentation sociale.

# En savoir plus

Retrouvez le livret de présentation des résultats et les vidéos des tables rondes de l'assemblée générale de juin 2019 sur www.fonjep.org, rubrique « Modèles socio-économiques ».



# **EXPÉRIMENTATION MENÉE PAR ATÉMIS**

Kaire comprendre aux financeurs la valeur réellement produite par l'action menée. »

Associations participantes
10 associations JEP d'Ille-et-Vilaine
Démarche
Accompagner une réflexion collective

et un auto-diagnostic individuel

# Les résultats de l'expérimentation vus par Mathilde Renault-Tinnaci, chargée d'études et de recherche à l'Injep.

Atémis s'ancre dans l'économie de la fonctionnalité. Lors de cette expérimentation, l'équipe de recherche a plus particulièrement porté son attention sur le rapport entre ce qu'elle appelle « la couche formelle » de l'activité - ce qui est visible et attendu des financeurs - et la « couche réelle » c'est-à-dire le travail effectif. Pour Atémis, c'est en faisant communiquer ces deux « couches » que l'association sera en mesure de construire une évaluation qui montrera sa vraie valeur. L'évaluation ainsi obtenue a deux fonctions. En interne, elle donne de la visibilité et de la reconnaissance aux salariés et bénévoles qui contribuent à la création de valeur, et plus largement, elle permet au collectif de prendre conscience de l'ensemble de l'action menée dans une démarche réflexive. À l'extérieur, cette évaluation - qui intègre l'évaluation de la relation partenariale - aide l'association à sortir d'un positionnement défensif vis-à-vis des financeurs et à faire preuve de pédagogie dans les échanges, pour mieux révéler le travail inapparent et son impact sociétal.

# UN PROJET EN 3 CHANTIERS



# Le chantier expérimentations

# [Priorité 2018-2019]

Identifier et qualifier les leviers de transformation des modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire via 4 recherches-actions de terrain.



# Le chantier capitalisation

# [Priorité 2019-2020]

Organiser la mise à disposition et l'appropriation des ressources pertinentes sur les modèles socio-économiques JEP, et plus spécifiquement celles issues des 4 recherches-actions menées.



# Le chantier transformations sociales

# [Priorité 2020-2021]

Favoriser l'utilisation des résultats de la démarche dans une dynamique de changement durable à grande échelle.

# EXPÉRIMENTATION MENÉE PAR LA FMSH

Démarche

Il y a deux économies : une économie prédatrice, et une socio-économie du mieux vivre, au service du territoire. »

**Associations participantes** 6 associations JEP locales de métropole

Mener une enquête qualitative auprès des associations participantes

# Les résultats de l'expérimentation vus par Mathilde Renault-Tinnaci, chargée d'études et de recherche à l'Injep.

En adoptant une approche substantive de l'économie, la FMSH propose des grilles de lecture pour aider les associations à analyser leur modèle socio-économique. L'une d'elles permet de qualifier le lien qu'entretient l'association avec ses partenaires, et notamment les pouvoirs publics: s'agit-il d'une relation de contre-pouvoir, d'une relation partenariale asymétrique dominée par un donneur d'ordres, ou d'une relation égalitaire de co-construction? L'expérimentation fait valoir l'intérêt de diversifier les relais institutionnels et de créer des espaces de dialogue et de négociation avec les partenaires institutionnels ou privés. Une autre grille permet d'identifier le type de régulation qui accompagne le versement des financements. Les critères d'attribution et d'évaluation sont-ils imposés, négociés, ou co-construits ? Les associations sont-elles mises en concurrence entre elles ou avec d'autres acteurs ? Une troisième grille s'attache à mesurer les niveaux de coopération entre acteurs, et leur influence plus ou moins grande sur le développement territorial. Enfin, une quatrième grille établit une typologie des engagements bénévoles et de leurs effets dans la dynamique démocratique des associations.

# Le RAMEAU Co-construisens demain Co-construisens demain Co-construisens demain Co-construisens demain ATEMIS

# EXPÉRIMENTATION MENÉE PAR LE RAMEAU

Soutenir les têtes de réseaux et le rôle structurant qu'elles ont auprès des associations qu'elles rassemblent. »

Associations participantes
12 têtes de réseaux territoriales JEP

Démarche

Participer à une co-construction apprenante

# Les résultats de l'expérimentation vus par Mathilde Renault-Tinnaci, chargée d'études et de recherche à l'Injep.

Le Rameau a accompagné les associations dans une approche stratégique pour améliorer leur capacité à anticiper les transformations à venir. L'équipe de recherche a proposé des temps d'échange entre des têtes de réseau associatives autour de plusieurs scénarios d'évolution possibles, en mobilisant une cartographie de leurs missions et en les articulant à trois leviers du modèle socio-économique : richesses humaines, financements, alliances. Les expérimentations menées font apparaître des liens entre ces différents leviers. Parmi les 12 têtes de réseaux participantes, on apprend que celles qui fonctionnent avec des subventions publiques et des cotisations ont moins tendance à développer des relations partenariales fortes. De la même façon, celles qui ont

une seule source principale de revenu – quelle qu'elle soit – vont beaucoup moins s'appuyer sur des richesses humaines. Il sera intéressant de voir si ces résultats se confirment dans des recherches postérieures, et d'analyser aussi la façon dont la gouvernance peut protéger ou au contraire déstabiliser le modèle socio- économique et le projet associatif.



Karine Morlet, cheffe comptable — kmorlet@fonjep.org

(Le cabinet In Extenso intervient en appui du service comptabilité)

Subventions utilisées en 2019



# 50 817 374 €

Les subventions des ministères ont augmenté de 17,6% essentiellement grâce au doublement du nombre de postes financés par le CGET et de la hausse de l'aide octroyée par poste qui est passée de 5 068 € à 7164 €. La subvention du ministère de la Culture baisse de 12.57 %. Les contributions des autres ministères qui financent les « postes Fonjep » restent stables. L'utilisation de la subvention du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères augmente de 12,3 %.

Financement provenant des collectivités territoriales



# 10 396 388 €

Les cofinancements sont en baisse.
Des contrats qui liaient le Fonjep, les associations et les collectivités locales ont été dénoncés, et en contrepartie, les nouveaux contrats signés ont été moins nombreux.

Actions projet associatif du Fonjep



# 287 457 €

Ce chiffre est en nette augmentation du fait des dépenses liées aux expérimentations menées sur les modèles socio-économiques avec 4 partenaires : le Rameau, Atemis, la FMSH, le LISRA. Charges de fonctionnement (hors actions projet associatif)



# 1 204 510 €

En 2019, les charges de fonctionnement du Fonjep augmentent légèrement.

# SUBVENTIONS ALLOUÉES AU FONJEP 62 705 729 €

PRODUITS .....

SUBVENTIONS À REDISTRIBUER

61 213 762 €

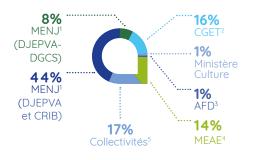
SUBVENTIONS POUR LE FONJEP

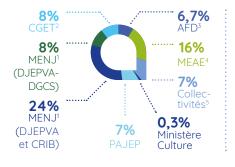
1037344€

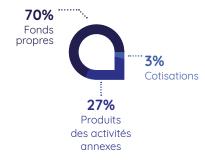
AUTRES RESSOURCES

RESSOURCES

454 623 €







····· CHARGES ·

SUBVENTIONS « SOLIDARITÉ INTERNATIONALE »

8 733 720 €

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

- Projets jeunes (JSI-VVV/SI)
- Volontariat de solidarité internationale (VSI)



SUBVENTIONS « POSTES FONJEP »

52 480 042 €

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT (RÉALISÉ)

1 491 967 €





Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA et CRIB)	26 912 914 €
Collectivités (toutes collectivités confondues)	10 396 388 €
Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)	9 726 324 €
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA-DGCS)	4 720 969 €
Ministère de la Culture	364 780 €
Agence française de développement	358 667 €



# Frédéric Harstrich

délégué général adjoint

— fhartsrich@fonjep.org

# Patricia Tastayre

assistante
de délégation générale
– ptastayre@fonjep.org

Les « postes Fonjep » sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901. Ce dispositif permet de développer et de pérenniser un projet associatif dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié permanent qualifié. Il vient essentiellement en appui des projets liés aux loisirs éducatifs des jeunes, à l'action sociale, à la culture, aux actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville et en milieu rural, à l'engagement associatif, etc.

Le Fonjep assure le versement de ces aides pour le compte de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET¹), du ministère de la Culture, et de l'Agence française de développement (AFD) déléguée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

# Patricia Lecardez

assistante de gestion

— plecardez@fonjep.org

# Mounira kongbo

assistante de gestion

- makongbo@fonjep.org



postes Fonjep en activité +732

postes à la faveur de plusieurs mesures prises pour soutenir l'action associative.



4 328

associations ont bénéficié d'au moins un poste Fonjep 595

nouvelles associations

80% .....

20% collectivités

52 480 042 €

de subventions



# 2 FOIS PLUS DE POSTES FONJEP DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Par instruction du 8 février 2019, le gouvernement a décidé de doubler le nombre de postes Fonjep dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (de 760 à 1520 postes) et de revaloriser l'aide liée à ces postes de 5 068 € à 7 164 €. L'attribution régionale des dotations tient compte des besoins exprimés dans les dialogues de gestion et vise à rééquilibrer la répartition des postes sur le territoire.

# LANCEMENT D'UNE EXPÉRIMENTATION « POSTES FONJEP RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT »

Une des propositions du rapport¹ remis en 2018 par le Mouvement associatif au Premier ministre était d'instaurer des « postes Fonjep recherche » pour enrichir et élargir les politiques publiques de recherche et d'innovation au profit du monde associatif. C'est pour répondre à cette attente que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a décidé de lancer un appel à projets pour octroyer des subventions sous forme de postes Fonjep aux associations. En 2019, 52 associations ont répondu, dont 42 du secteur de la jeunesse et d'éducation populaire. 10 associations ont été retenues et ont bénéficié chacune d'un poste Fonjep double. L'appel à projets est reconduit en 2020 et 20 associations pourront être sélectionnées.

# DES POSTES ET PRÊTS FONJEP POUR SOUTENIR LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ASSOCIATIONS

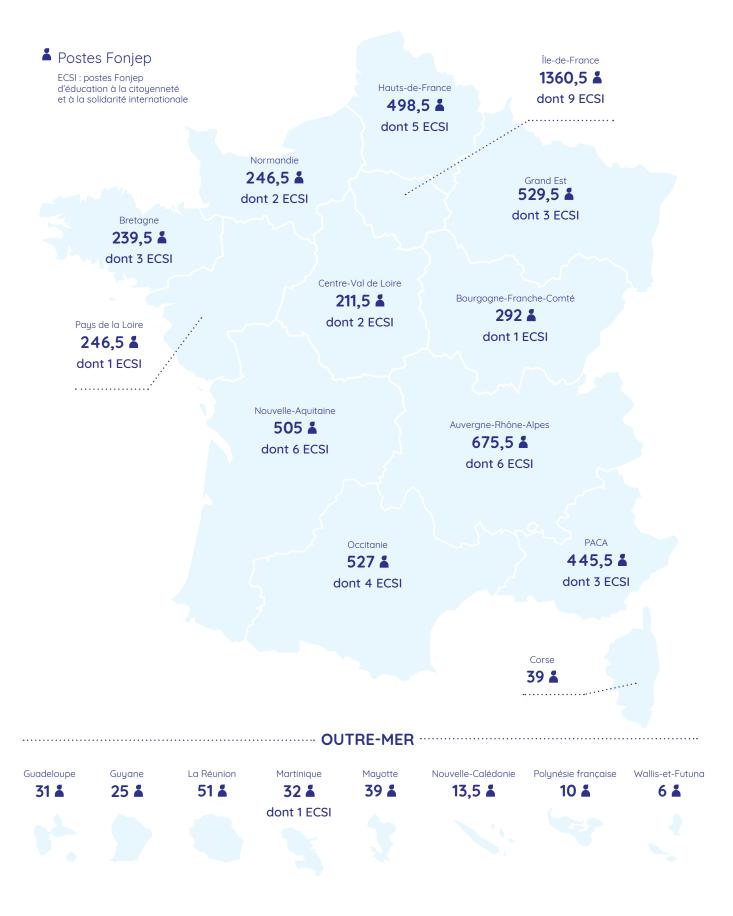
Pour apporter un appui structurel aux associations et les accompagner dans leur développement, l'État a mis en place en 2019 un fonds d'aide aux groupements d'employeurs (GE) et aux pôles territoriaux de coopération associatifs (PTCA). Constitué de postes Fonjep et d'un prêt sans intérêts, ce fonds soutiendra 200 initiatives en 3 ans. Lors de cette première année, des appels à projets régionaux ont été lancés, et le dispositif montera en charge en 2020.





41 Âge moyen 90% sont en CDI

# CARTE DES POSTES FONJEP PAR RÉGION







# Évelyne Ladet

responsable du pôle solidarité internationale — eladet@fonjep.org

# Claire Beauquier

gestionnaire du pôle solidarité internationale

– cbeauquier@fonjep.org

# **Lucile Dutel**

nouvellement accueillie en tant que gestionnaire du pôle solidarité internationale en novembre 2019 — ldutel@fonjep.org

En lien avec ses partenaires, le Fonjep assure la gestion financière et opérationnelle, ainsi que la promotion de plusieurs dispositifs de solidarité internationale subventionnés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD). Ils visent à favoriser les engagements volontaires et solidaires à l'international autour d'échanges interculturels collectifs, solidaires et durables.

# VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

# Qu'est-ce que c'est?

Ce dispositif permet aux 29 associations agréées par le MEAE de mobiliser des volontaires, sans critère d'âge ni de nationalité, sur des missions d'intérêt général d'un an minimum à l'étranger, dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire, tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'une prise en charge de leur couverture sociale.

# Mission de suivi

Le Fonjep a effectué une mission de suivi du dispositif VSI à Madagascar en février 2019. Co-organisée avec France Volontaires à Tananarive, elle a permis d'évaluer le fonctionnement du VSI grâce à des échanges avec les volontaires, les représentants des postes diplomatiques et les opérateurs du MEAE. Un bilan de cette mission a été présenté aux associations d'envoi de VSI et aux partenaires en octobre 2019.



Volontaires étaient en mission

715
débutaient
leur mission
dans l'année

PROFIL DES VOLONTAIRES



61,5% 38,5%

30

Âge moyen

# PRINCIPAUX LIEUX DE MISSION







Cambodge

Philippines

# PROJETS DE JEUNES (JSI ET VVVSI)

# Ou'est-ce que c'est?

Les programmes Jeunesse, solidarité internationale (JSI) et Ville, vie, vacances/solidarité internationale (VVV/SI) permettent à des groupes de jeunes français et étrangers, accompagnés par une association française et locale, de participer à des rencontres interculturelles autour d'une action de solidarité internationale en France ou à l'étranger.

# Dépôt des demandes de cofinancement en ligne

Depuis février 2019, un outil en ligne permet aux associations porteuses, aux parrains et à l'État de déposer et de suivre les demandes de co-financement JSI-VVV/SI.

# Renouvellement des comités de sélection

Fin 2019, 11 associations ont intégré le comité VVV/SI et 12 associations le comité JSI. De nouvelles présidentes ont été élues pour un mandat de 2 ans : Morgane Ortion des Apprentis d'Auteuil préside le comité VVV/SI, et Hannah Beaumont d'Engagé.e.s et Déterminé.e.se (E&D) le comité JSI.

# Réflexion sur les dispositifs JSI et VVV/SI

Des groupes de travail ont été créés afin d'améliorer la qualité des dispositifs et d'en renforcer l'accès pour toutes et tous, sur tous les territoires.



1126

jeunes ont bénéficié de la subvention du JSI ou du VVV/SI pour partir en échange solidaire





142

projets ont été financés dont 101 JSI et 41 VVV/SI



pays différents

# POSTES FONJEP D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI)

# Qu'est-ce que c'est?

Ce dispositif permet de cofinancer 45 postes dans des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire, afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement. Des appels à projets sont lancés tous les 3 ans par l'Agence française de développement (AFD).

# Renforcer les échanges de pratiques

Pour la période 2018-2020, la priorité est de renforcer l'accompagnement des titulaires de postes ECSI et le partage de réflexions et de ressources.

- Une plateforme collaborative a été conçue en 2019 pour renforcer la capitalisation des expériences et la dynamique de réseau. Elle sera mise en ligne au cours du premier trimestre 2020.
- De même, la rencontre annuelle entre les postes ECSI a changé de format. Elle est passée de 1 à 3 jours, ce qui a permis de r enforcer le travail collectif, et de laisser une large place aux échanges de pratiques, d'outils et de méthodes pédagogiques.

# SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL

# Qu'est-ce que c'est?

Pour inciter plus d'associations d'éducation populaire à accompagner leurs publics vers des opportunités de mobilité à l'international, le Fonjep a lancé à titre expérimental un appel à propositions pour financer les missions de service civique à l'international d'une durée de 6 mois en 2018 et 2019. Ces missions portent sur des actions de développement, de solidarité internationale, de soutien à la jeunesse, et d'éducation populaire.

# 3 associations et 9 jeunes participants en 2019

3 associations de jeunesse et d'éducation populaire, localisées en Auvergne-Rhône-Alpes, Guyane et les Hauts de France ont été retenues. 9 jeunes ont participé à la formation au départ organisée à Paris par le Fonjep et ses partenaires en janvier 2019, avant de partir en mission en Équateur, au Pérou et au Sénégal.





Jonathan Landau chargé de mission — contact@pajep.fr

Depuis 20 ans, le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) collecte, conserve, classe et valorise les archives privées des associations et militants du secteur. Ces fonds sont conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales.

# LES FONDS CONSERVÉS PAR LE PAJEP DEPUIS 1999

Crée en 1999, le Pajep a pu immédiatement s'appuyer sur l'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep) créée en 1998 : son action a été déterminante pour sensibiliser les militants du secteur aux enjeux de la conservation des archives et mener les premières opérations de sauvegarde. La même année, la convention de partenariat qui réunit les ministères, les services d'archives et l'Adajep au sein du Pajep était signée, ce qui a eu dès 2000 des effets très perceptibles sur la collecte des fonds.

109

fonds sont conservés par le Pajep aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales

notices ont été créées ou actualisées dans le guide des sources des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. 4

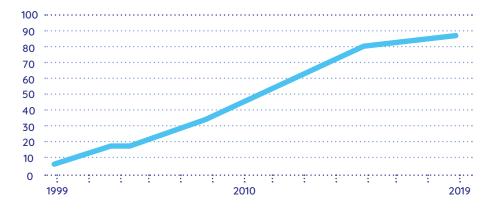
événements de valorisation des fonds (séminaires, journées d'étude, etc.) ont été organisés.

# En savoir plus

www.fonjep.org, rubrique « Pajep - Archives »

# Évolution du nombre de fonds collectés par le Pajep

Ce graphique n'est pas exhaustif: il ne recense que 90 des 109 fonds conservés en 2019. N'ont pas été comptés les fonds isolés a posteriori à partir d'ensembles plus importants', les fonds constitués d'ouvrages et de documentation², les fonds constitués d'un document unique et les fonds dont le dépôt est en attente de formalisation. De plus, il calcule l'entrée des fonds à partir de l'année où sont rentrés les premiers lots de documents sans prendre en compte les dépôts postérieurs ou complémentaires.



<sup>1-</sup> Fonds liés aux Ceméa et aux fédérations de MJC: Amis des Ceméa de Paris, Amis des Ceméa de Lyon, comité d'entreprise et syndicat majoritaire des Ceméa, théâtre de la Clairière, centre de formation de Vaugrigneuse, fédération internationale des Ceméa et éditions du Scarabée; comité d'entreprise et syndicat majoritaire de la FFMJC, fédérations des MJC de la Seine et de Paris.



Marie-Thérèse Cheroutre et Émile Visseaux à Jambville au moment de la préparation du rassemblent scout à la Trivalle en 1973 (archives des Scouts et Guides de France).

# HOMMAGE À MARIE-THÉRÈSE CHEROUTRE

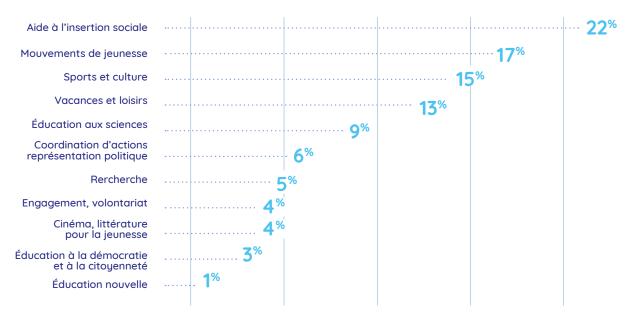
Parmi les figures de l'éducation populaire particulièrement actives dans la mobilisation pour l'histoire et la conservation des archives des mouvements, Marie-Thérèse Cheroutre tient une place fondamentale.

Née en 1924, elle devient cheftaine chez les Guides de France en 1941 et commissaire générale en 1953. Deux ans plus tard, elle est élue au Haut-Comité de la Jeunesse de France et d'outre-mer. En 1958, elle fait partie du « Groupe des 40 mouvements » à l'origine de la création du Gérojep¹, puis assure une mission d'expertise auprès de l'UNESCO sur le mouvement scout. Elle cofonde également la Conférence internationale catholique du guidisme et le Cnajep².

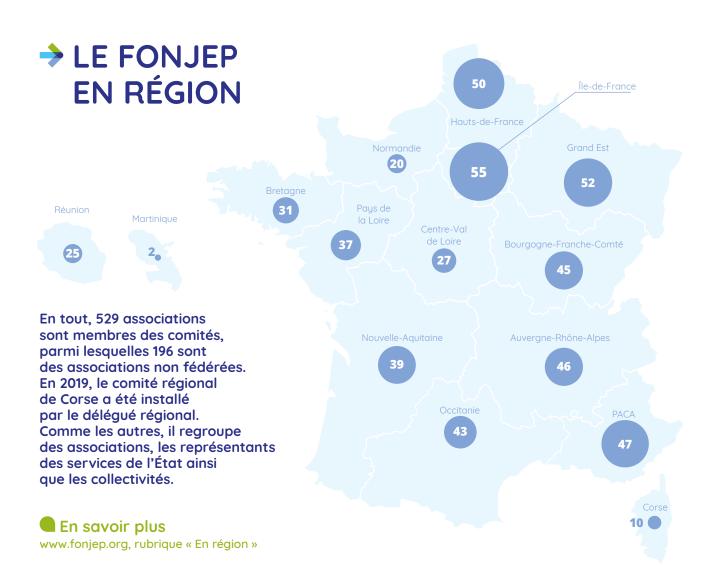
C'est à partir des années 1990 que Marie-Thérèse Cheroutre s'investit dans l'histoire et la préservation de la mémoire des mouvements. Elle obtient un doctorat d'histoire sur le mouvement scout féminin et rejoint le comité scientifique du Pajep en 1999 en tant que membre de l'association Mémoire et Racines de la cogestion et de l'éducation populaire.
Le jour de l'inauguration du Pajep, elle présente les recherches en cours sur l'éducation populaire et propose de développer des formations pour sensibiliser les associations à la conservation des archives. Elle quitte le comité scientifique en 2013.

Marie-Thérèse Cheroutre est décédée le 4 janvier 2020 à l'âge de 95 ans.

# Principaux secteurs d'activité des associations déposantes



- 1- Groupe d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire.
- 2- Conseil national des associations de jeunesse et d'éducation populaire, désormais nommé Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



Comité régional	Nombre d' <b>associations</b> <b>membres</b> du comité régional	Dont <b>associations</b> <b>non fédérées</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	46	12
Bourgogne-Franche-Comté	45	11
Bretagne	31	9
Centre-Val de Loire	27	11
Corse	10	5
Grand Est	52	12
Hauts-de-France	50	21
Île-de-France	55	28
Martinique	2	0
Normandie	20	9
Nouvelle-Aquitaine	39	16
Occitanie	43	16
Pays de la Loire	37	14
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47	19
La Réunion	25	13
Total	529	196



Déléguée générale

Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI

Délégué général adjoint

Frédéric HARSTRICH

Assistante de la délégation générale

Patricia TASTAYRE

Responsable du pôle volontariat de solidarité internationale

Évelyne LADET

Gestionnaire solidarité internationale

Lucile DUTEL

Gestionnaire solidarité internationale

Claire BEAUQUIER

Archiviste responsable de la mission Pajep

Jonathan LANDAU

Assistante de gestion administrative

Patricia LECARDEZ

Assistante de gestion

Mounira KONGBO

Cheffe comptable

Karine MORLET

# LE FONJEP : UN LEVIER POUR LES PROJETS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier du développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment 6 024 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents formés au sein d'associations. Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

